

Objet : Affaire confidentielle

Date : Mardi, 08 novembre 2005 15:51

De : Jean-Claude Prince <jean-claude.prince@sgb.ch>

À : <Evelyne.nicolet@sgb.ch>

Cc : <mail@solifonds.ch>, <cgas@vtxnet.ch>

Conversation : Affaire confidentielle

Mon Cher Louis,

J'espère que tu vas bien et je te remercie pour ton engagement et le grand travail réalisé en faveur des Unions syndicales cantonales.

Le document en annexe t'intéressera. D'autres vont te parvenir par la poste. Hélas, ils ne sont qu'en français.

Le problème soulevé par la Communauté genevoise d'action syndicale est d'une grande importance. Il a été porté à la connaissance de Solifonds par Claude Reymond lors du congrès de l'USS de samedi.

Comme cela concerne le Lac des Quatre-Cantons, je pense que l'Union syndicale de Lucerne pourra soutenir la CGAS dans ses démarches, avec l'appui de l'Union syndicale suisse.

Je te laisse prendre contact avec Solifonds pour avoir des détails. Evelyne aussi pourra te résumer le problème si nécessaire.

Avec mon fraternel message.

Jean-Claude Prince

Union syndicale suisse (USS)
CH-3007 Berne, Monbijoustr. 61
Tél +41 (0)31 377 01 12
Fax +41 (0)31 377 01 02

-----Message d'origine-----

De : secr é tariat CGAS [mailto:info@cgas.ch]

Envoyé : Donnerstag, 27. Oktober 2005 19:12

À : Jean-Claude PRINCE

Cc : bureau@cgas.ch

Objet : CGAS 3 - sollicitation de l'USS à propos

à traiter de manière CONFIDENTIELLE

USS - Union syndicale suisse
Monsieur Jean-Claude PRINCE
secrétaire national
Monbijoustrasse 61
case postale 64
3000 Bern 23

27-10-2005

sollicitation de l'USS à propos

Plainte pénale de personnes physiques et morales – helvétiques – à l'encontre d'un compatriote triple-national et grand commandeur d'exécutions extrajudiciaires

Cher collègue

Vu la défection du CETIM et d'Uniterre pour une coordination visant à porter l'objet en titre, mais vu l'engagement de MESA GLOGAL - y compris financier - et surtout le fait que la procédure aura certainement lieu près du Lac des Quatre-Cantons (et qu'il nous faudra coordonner la médiatisation de l'affaire avec la Suisse-alsacienne), le Bureau de la CGAS m'a prié de vérifier auprès de l'USS si cette dernière est disposée à nous prêter main-forte pour le meilleur succès de notre initiative.

TRIAL qui est intéressé à collaborer, a déjà pris de contact outre-Sarine afin d'avoir un avocat qui assume le relais sur place, mais bien sûr demande 3000 francs de provisions pour aller plus loin.

Nous démarchons auprès de Ville de Genève + Section des droits de l'homme pour constituer cette provision de départ, étant entendu que Mesa Global s'engagera sans doute pour 500 francs et la CGAS pour autant...

Je te fais parvenir un dossier par courrier CONFIDENTIEL avec les pièces mentionnées en annexe et te joins tout de suite mon adresse au Bureau CGAS, qui conduisit celui-là à engager notre communauté dans l'opération.

Pour les détails, les conditions de sécurité étant requises, tu attendras les pièces. Je sais que nous pourrions échanger à ce sujet lors du 125e congrès USS et m'en réjouir d'avance. Amitiés

Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS

Communauté genevoise d'action syndicale - 6, Terreaux-du-Temple - 1201 Genève
022 731 84 30 téléphone - 022 731 87 06 télécopie - info@cgas.ch

PS le succès d'une saisie de corps dépend de la discrétion que nous saurons garder...

2005-06-22 à DFEA Madame Calmy-Rey

2005-09-05 à CETIM + Uniterre

2005-09-22 à Bureau CGAS

2005-09-30 à Haut-Commissariat des droits de l'homme

2005-10-17 à CGAS